



LE CHU DE MONTPELLIER
RECRUTE

Un **gestionnaire d'applications**

PRÉSENTATION DU CHU DE MONTPELLIER

Le CHU de Montpellier est le **1^{er} employeur de l'Hérault et établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire de l'Est-Hérault.**

Le CHU de Montpellier s'organise autour de 12 pôles hospitalo-universitaires. Toutes les spécialités médico-chirurgicales, y compris les plus pointues, sont représentées :

- Pôle biologie-pathologie
- Pôle cliniques médicales
- Pôle coeur - poumons
- Pôle digestif
- Pôle neurosciences tête et cou
- Pôle EMMBRUN (Endocrino., Métabolisme, Brûlés, Rein, Uro., Néphro.)
- Pôle femme mère enfant
- Pôle gérontologie
- Pôle os et articulations
- Pôle pharmacie
- Pôle psychiatrie
- Pôle urgences

Situé au Nord de Montpellier, le CHU est classé parmi les meilleurs établissements de santé au niveau national, pour la qualité de la médecine, de la recherche et de son management.

Le CHU de Montpellier, c'est :

- 10 874 agents médicaux et non médicaux qui font le quotidien de nos hôpitaux
- 1 030 élèves réparties sur 9 écoles

C'est aussi :

- 3 900 naissances par an
- 570 000 consultations externes par an
- 125 000 passages aux urgences par an
- 496 000 appels au SAMU, SMUR centre 15

Et tous les jours :

- 155 interventions chirurgicales par jour
- 1220 passages en imagerie par jour
- 278 hospitalisations en temps complet
- 3 680 repas patients tous les jours

CONDITIONS D'EXERCICE ET PÉRIODICITÉ DE PRÉSENCE

LIEU D'EXERCICE

CHU de Montpellier

GRADE GRILLE DE RÉFÉRENCE

Technicien Supérieur

POURCENTAGE D'ACTIVITÉ

100%

TYPE DE CONTRAT

CDD, Mutation /
Détachement

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Le gestionnaire d'applications est entre autres chargé de :

- ◆ Recevoir, enregistrer les demandes de développement qui lui sont affectés en tant que référent.
- ◆ Reformuler le besoin auprès du demandeur.
- ◆ Pro-activement, rencontrer les utilisateurs et recueillir leurs besoins en termes de développements de formulaires, questionnaires, comptes-rendus automatisés...
- ◆ Réaliser les développements dans le respect des règles définies, et en l'absence de règles, selon l'état de l'art.
- ◆ Recevoir, prioriser, traiter les demandes et incidents de niveau 2-3 concernant les développements / questionnaires / protocoles / comptes-rendus dans l'outil de gestion des services.
- ◆ Escalader les demandes et incidents vers les éditeurs, les enregistrer, les suivre, faire valoir le contrat.
- ◆ Soumettre des Demandes de changements au gestionnaire des changements, les suivre, assurer la mise en production dès validation. Communiquer avec les intervenants pour coordonner la construction, le test et l'implémentation des changements.
- ◆ Maintenir à jour la base de connaissance, informer les clients et le support sur les mises à jour.
- ◆ Réceptionner les demandes d'information ou d'action de la part du management de la DSI, accuser réception sous 2 jours ouvrés, réaliser ou superviser la réalisation des actions, rendre compte au demandeur initial, enregistrer toutes les actions dans l'outil de gestion des services.
- ◆ Rédiger les comptes-rendus de réunions, les communiquer aux participants sous 3 jours ouvrés.
- ◆ Piloter le plan d'actions.
- ◆ Relayer les formations ou assister la direction en charge des formations dans l'organisation des séances de formation en identifiant le personnel cible, voire en intervenant comme formateur s'il maîtrise le domaine concerné.
- ◆ Proposer des solutions correctives, des évolutions et des solutions d'optimisation, être force de proposition.
- ◆ Enregistrer son activité : tâches projet réalisées, actions en cours, difficultés, points bloquants, plan de charge à venir.
- ◆ Communiquer les rapports d'activité au management et agir sur les points de dysfonctionnement.
- ◆ Rendre compte mensuellement de son activité au travers du formulaire en fin de document.
- ◆ Intervenir en remplacement des autres membres de l'équipe en leur absence, lorsque c'est nécessaire, et par conséquent se tenir informé des travaux en cours au sein de l'équipe.
- ◆ Assurer le suivi des demandes et incidents attribués pour traitement au groupe de support SOINS en collaboration avec les autres membres des groupes de support, et pour ce faire, maintenir le niveau de compétence nécessaire sur l'ensemble des activités gérées par ces groupes.

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE

Dans un objectif d'optimisation de la qualité du service délivré, le secteur Opérations de la DSI du CHU de Montpellier élargit progressivement son offre de service de la simple mise à disposition d'une application vers la mise à disposition d'un service, intégrant : la réponse à une demande fonctionnelle, la production d'un service packagé au meilleur coût et au niveau de qualité souhaité, un support de proximité, le maintien en condition opérationnelle dudit service, des engagements de niveau de service (disponibilité, résolution d'incidents, performances, mises à jour) et des propositions proactives d'amélioration du service.

Le gestionnaire d'applications dont la fonction principale est la mise à disposition d'une application fonctionnelle et le support de second niveau sur cette application prend progressivement en charge une mission de gestionnaire d'offre de service dont l'application est un de ses composants.

PRÉREQUIS INDISPENSABLES POUR EXERCER

BAC + 2

ENVOI DE VOTRE CV

Merci d'envoyer votre candidature (CV détaillé et LM) à
recrutementannonce@chu-montpellier.fr

À l'attention de Madame la Directrice des Ressources Humaines et de
la Formation

LES AVANTAGES À TRAVAILLER AU CHU DE MONTPELLIER



- Tutorat et parcours d'intégration, de formation, d'accompagnement professionnel au travers la promotion professionnelle des métiers soignants,
- Tous les sites du CHU sont idéalement situés avec un tramway à proximité et tous les commerces à proximité,
- 1 crèche directement rattachée au CHU de Montpellier et proche de tous les sites hospitaliers du CHU,
- Un plan de déplacement facile d'accès et de remboursement avec prise en charge partielle de vos billets de tram ou train ou bus (50% de votre abonnement).

La ville de Montpellier

- Accessibilité : à 20 minutes de l'autoroute,
- 20 minutes des plages et à 1H30 de l'Espagne,
- Un aéroport international,
- Deux gares TGV.

www.chu-montpellier.fr



@chudemontpellier



@chu-montpellier



@chumontpellierpageofficielle



@CHU_Montpellier



CHU Montpellier